

DÉLÉGATIONS DE SIGNATURE

Vu le décret n°2016-1042 du 29 juillet 2016 relatif aux missions et à l'organisation des œuvres universitaires ;

Vu le décret n° 2012-1246 du 7 novembre 2012 modifié relatif à la gestion budgétaire et comptable publique, et notamment ses articles 16 et 190 ;

Vu l'arrêté en date du 26 novembre 2025, portant nomination de Jean-Pierre SARTORE dans l'emploi d'agent comptable du CROUS de Nice à compter du 01/12/2025 ;

Je soussigné, Jean-Pierre SARTORE, attaché d'administration de l'Etat hors Classe, agissant en ma qualité d'agent comptable du CROUS de Nice Toulon, déclare ès qualité :

I) Constituer pour mandataire général :

Sans objet, pas d'adjoint à profil comptable.

II) Donner délégation spéciale à :

Mme Fabienne FAVARIO, adjointe administrative principale dans le cadre de ses missions d'opérations des opérations de régies, de paye et de charges, des prêts, du traitement des opérations pour compte de tiers, des opérations du relevé Trésor en remplacement, des opérations de paiements en remplacement, de la tenue de la caisse en remplacement, des encaissements de chèques en remplacement,

➤ délivrer et signer en mon nom et sous ma responsabilité, tous les actes relatifs à :

- Saisie des DVE et DVD et émission des règlements relatifs aux opérations énumérées ci-dessus.
- Utilisation de DFT – transmissions des règlements à la DRFIP
- Saisie de DCO
- Prendre en charge les titres de recettes
- Prendre en charge les lots de paiement en cas d'urgence et seulement en l'absence de l'Agent Comptable et de la Fondée de pouvoir

III) La présente procuration abroge et remplace toutes les délégations de signature consenties précédemment.

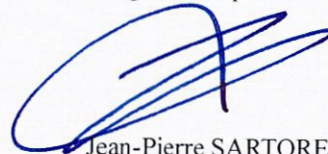
A Nice le 02 avril 2026

L'intéressée



Fabienne FAVARIO

L'Agent Comptable



Jean-Pierre SARTORE